



## Territoire de Saint-Flour



La «**synthèse emploi-formation**» présente, au travers d'une batterie d'indicateurs synthétiques, la situation du territoire, ses principales forces et faiblesses ainsi que les principales évolutions enregistrées dans l'année.

Elle fait partie de la collection des portraits de territoire qui s'appuie sur trois publications complémentaires :

✓ cette «**synthèse emploi-formation**»

✓ le «**portrait emploi-formation**» qui aborde plus en détail les thématiques de l'économie, de l'emploi local, du marché du travail, de la formation initiale et de la formation continue à destination des demandeurs d'emploi

✓ la «**mise en perspective des territoires auvergnats**», document essentiellement graphique qui positionne les territoires auvergnats les uns par rapport aux autres et permet de visualiser leurs spécificités.





## DES FORCES

En comparaison avec le département ou la région, le territoire de Saint-Flour se distingue par :

- ✓ une **relative attractivité** du territoire en tant que lieu de résidence (apport migratoire positif),
- ✓ un **taux d'activité des séniors** élevé (58 actifs sur 100 personnes de 50 à 64 ans contre 55 dans le département),
- ✓ **des entreprises anciennes plus solides** : une défaillance sur deux concerne une structure jeune (moins de 4 ans d'ancienneté) contre 36% dans le Cantal,
- ✓ une **moindre exposition aux aléas économiques** avec la plus faible concentration de l'emploi (seulement 5%

des salariés dans les établissements employant plus de 200 personnes),

- ✓ une **part limitée de l'emploi dans les secteurs fragiles\*** (8% contre 11% dans le Cantal),
- ✓ une **demande d'emploi qui progresse moins** et qui s'inscrit moins dans la durée (34% de DELD contre 37% dans le Cantal),
- ✓ une **offre d'emploi en augmentation** (+1% contre -4% dans le Cantal) et des **difficultés de recrutement plus faibles** avec 19 offres d'emploi durable pour 100 demandes.

## DES FAIBLESSES

En comparaison avec le département ou la région, le territoire de Saint-Flour se distingue par :

- ✓ une **population totale âgée**, avec 164 personnes de 60 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans dans la population totale (154 dans le Cantal),
- ✓ une **moindre adaptabilité des actifs aux changements** liée à leur niveau de diplôme (75 actifs titulaires d'un niveau supérieur ou égal au bac +2 pour 100 non diplômés) et à leur âge (150 DE séniors pour 100 DE jeunes),
- ✓ une **structure de l'emploi potentiellement plus pénalisante** : la faible emprise des services (moins de trois salariés sur dix),
- ✓ une **faible attractivité de l'offre de formation initiale**

(-56 points par rapport à la région) et un **territoire qui forme peu ses résidents** (moins de 3 jeunes sur 5 en FI, 1 DE sur 2 en FPC) ce qui peut contribuer au **déficit migratoire des jeunes**,

- ✓ un **recul très marqué des effectifs** en formation initiale (-6%, stabilité en région),
- ✓ une **FPC moins utilisée pour accéder à la certification/qualification** (27% contre 33%) ou pour monter en niveau de formation (22% contre 34%),
- ✓ un **moindre recours aux contrats de professionnalisation** (0,3% contre 0,6%).

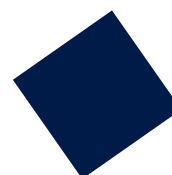
## DES OPPORTUNITÉS/MENACES POTENTIELLES ?

- ✓ Dans le territoire sanflorain, plus de 2 emplois sur 5 relèvent de la **sphère présente\*\***. Selon l'état de la conjoncture, leur forte présence sur le territoire constitue une opportunité ou un facteur de menace. Il en est de même de la sphère du **domaine public**, qui plus est, sur-représentée par rapport à la moyenne départementale.

En comparaison avec le département ou la région, le territoire de Saint-Flour se distingue par :

- ✓ une **formation initiale** sous-représentée sur les formations technico-professionnelles **des services** et les formations **sanitaires ou sociales**,

- ✓ des **entrées en FPC** également sous-représentées sur ces domaines mais sur-représentées sur celui du **développement personnel**,
- ✓ des entrées en FPC qui concernent, lorsqu'elles sont certifiantes, un **niveau 5** dans 47% des cas (43% en région) contre 36% en FI (27% en région),
- ✓ un **bilan mitigé pour l'alternance**, le faible recours aux contrats de professionnalisation étant compensé en partie par le **poids important des apprentis** (34% contre 25% en région).



\* : 3 secteurs importants ayant connu les plus fortes diminutions d'effectifs en France sur la période 2005-2010 (cf. définitions en dernière page).

\*\* : La sphère présente regroupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.



## POPULATION, ACTIFS

	Territoire	Département	Une mesure de ...
Indice de vieillissement	164	154	<i>Dynamique démographique</i>
Potentiel de départs à la retraite des actifs	29 %	27 %	<i>Besoin de renouvellement des actifs</i>
Tx de migration nette	+ 0,5 %	+ 0,5 %	<i>Attractivité du territoire</i>
Tx de migration nette des jeunes	<b>-20,2 %</b>	- 13,8 %	<i>Attractivité du territoire</i>
Part des foyers imposables	<b>38,7 %</b>	44,4 %	<i>Précarité de la population</i>
Taux d'activité des seniors	58 %	55 %	<i>Réservoir de main d'oeuvre</i>
Indice de qualification	<b>75</b>	94	<i>Adaptabilité de la population active</i>



## ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

	Territoire	Département	Une mesure de ...
Part entreprises défaillantes de 4 ans ou +	<b>50 %</b>	64 %	<i>Solidité du tissu économique</i>
Evolution emploi salarié	- 0,4 %	- 0,1 %	<i>Dynamique de l'activité économique</i>
Part sphère prérentielle (hors dom. pub.)	44 %	46 %	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part sphère domaine public	32 %	30 %	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part emploi dans secteurs fragiles	<b>8 %</b>	11 %	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi industriel	17 %	16 %	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi dans les services	<b>27 %</b>	36 %	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Indice de concentration de l'emploi	<b>5 %</b>	14 %	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part résidents travaillant sur le territoire	89 %	91 %	<i>Capacité du territoire à occuper ses résidents</i>



## MARCHÉ DU TRAVAIL

	Territoire	Département	Une mesure de ...
Evolution DEFM	+ 7%	+ 10%	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Taux de rotation DE	1,8	1,7	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Indice de vieillissement DE	150	138	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DELD	34 %	37 %	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DE non qualifiés	30 %	28 %	<i>Difficultés d'insertion</i>
Evolution offre	<b>+ 1%</b>	- 4%	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Part des offres durables	38 %	39 %	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Part des offres non qualifiées	40 %	41 %	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Taux de tension	19	21	<i>Difficultés de recrutement</i>

## LÉGENDE

Comparaison au territoire de référence  
**xx** : situation plus favorable  
**xx** : situation moins favorable  
 xx : notion favorable/défavorable ambiguë

Sources dans l'encadré en dernière page

## FORMATION INITIALE

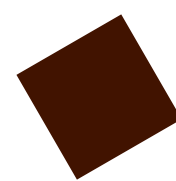
	Territoire	Région	Une mesure de...
Evolution*	<b>-5,7 %</b>	-0,1 %	<i>Dynamique de la démographie scolaire</i>
Part du domaine technico-professionnel des services*	25 %	51 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Part des apprentis	34 %	25 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Part du niveau V*	36 %	27 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Taux d'attractivité*	<b>72 %</b>	128 %	<i>Adéquation demande / offre de formation</i>
Part élèves résidents formés sur le territoire*	<b>56 %</b>	64 %	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part apprentis résidents formés sur le territoire*	<b>25 %</b>	41 %	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine sanitaire et social	1 %	6 %	<i>Nature des besoins en formation</i>

\* : hors effectifs des écoles sanitaires et sociales

## FPC DES DEMANDEURS D'EMPLOI

	Territoire	Région	Une mesure de...
Part du domaine technico-pro. des services*	26 %	30 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Part du domaine du développement personnel*	<b>57 %</b>	51 %	<i>Besoins en formation d'aide à l'insertion</i>
Part des formations certifiantes ou qualifiantes*	<b>27 %</b>	33 %	<i>Accès à la qualification</i>
Part du niveau V en formation certif. ou qualif.*	47 %	43 %	<i>Accès à un premier niveau de qualification</i>
Part des entrants en FPC certifiante/qualifiante visant à augmenter leur niveau de formation*	<b>22 %</b>	34 %	<i>Accès à la qualification</i>
Part résidents formés sur le territoire*	<b>48 %</b>	65 %	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine sanitaire et social	6 %	7 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Taux de recours aux contrats de pro°	<b>0,3 %</b>	0,6 %	<i>Mobilisation de l'alternance</i>

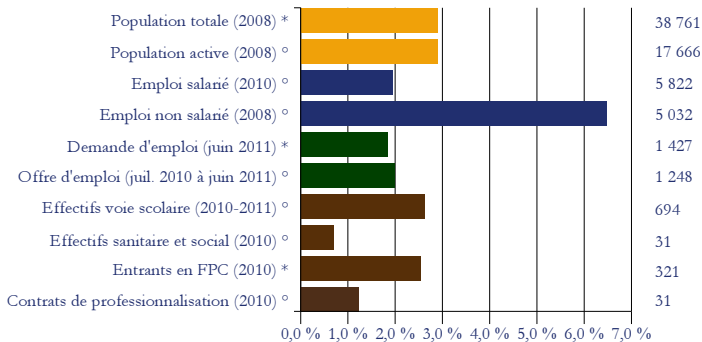
\* : hors effectifs des écoles sanitaires et sociales - ° : part des contrats de professionnalisation dans les effectifs salariés





Avec près de 39 000 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2008, le territoire de Saint-Flour est le 12<sup>ème</sup> territoire auvergnat sur 14 pour sa population et pèse 2,9% du territoire régional. Le poids est du même ordre pour la population active.

Le poids du territoire dans la région



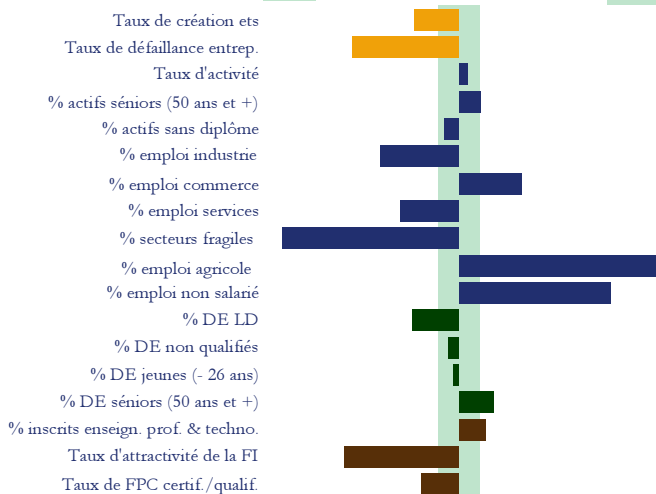
\* : au lieu de résidence ; ° au lieu de travail ou de formation Sources dans l'encadré en dernière page

Le territoire présente par contre quelques **spécificités**. Ainsi, les effectifs inscrits en voie scolaire professionnelle ou technologique sont sous-représentés (694 élèves, 2,6% du total régional), de même que les entrants en FPC (321 stagiaires, 2,5%), l'offre et la demande d'emploi (1 248 offres, 2,0% ; 1 427 DE, 1,8%), l'emploi salarié (moins de 5 900 salariés, 1,9%), une situation encore plus marquée pour les entrées en contrat de professionnalisation (31 contrats, 1,2%) et les effectifs en formation sanitaire ou sociale (31 élèves, 0,7%).

A l'inverse, le territoire de Saint-Flour excède son poids moyen pour l'emploi non salarié (plus de 5 000 personnes, 6,5%).

A ces différences s'ajoutent des **spécificités plus qualitatives**. La première est une démographie d'entreprises moins dynamique (taux de défaillance et de création plus faibles qu'en région : 0,7% contre 1,1% ; 11,4 versus 14,3%). La deuxième porte sur la nature de son tissu économique, marqué par le

Les principales spécificités du territoire



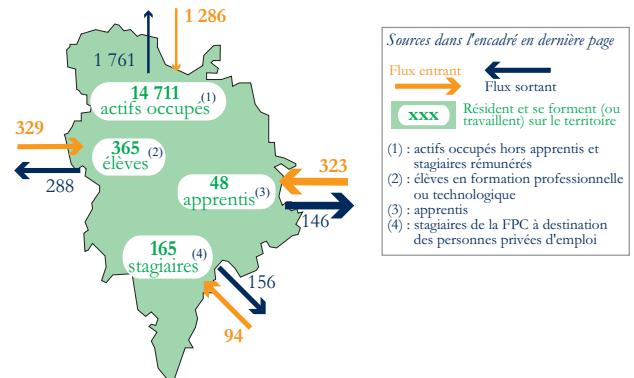
- /+ : sous/sur représentation du territoire par rapport à la moyenne régionale.

Pas de spécificité du territoire Sources dans l'encadré en dernière page

poids de l'emploi salarié dans le commerce (38%), au détriment de l'emploi dans l'industrie (17%), dans les secteurs dits fragiles (8%) et les services (27%). Autre spécificité locale, l'emploi non salarié (31% du total) et l'emploi agricole (22%) sont particulièrement représentés sur le territoire (respectivement 14% et 6% sur la région).

Le système éducatif local se caractérise par un poids plus important de l'enseignement professionnel et technologique en FI (69% des inscrits, 60% en région), malgré sa faible attractivité (72% versus 128%), et par un moindre accès à la certification/qualification en FPC (27% contre 33% en région). Le poids spécifique des DE séniors est le seul indicateur de fragilité des actifs sanflorains, par ailleurs moins soumis au chômage de longue durée.

Les mobilités sur le territoire

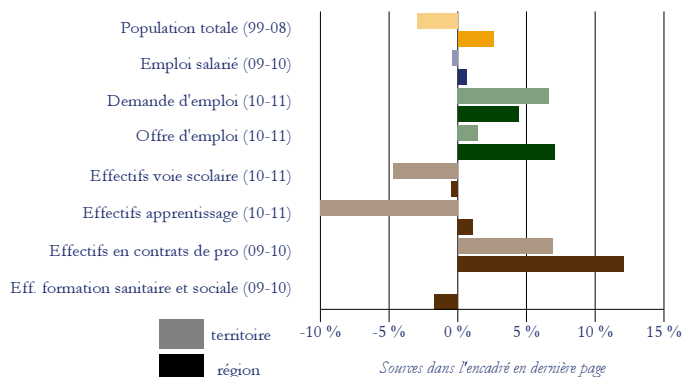


L'analyse des **mobilités géographiques** montre, sur Saint-Flour, des flux déficitaires pour les actifs occupés ou les stagiaires de la FPC et excédentaires pour les élèves et apprentis. Le volume de ces flux souligne les échanges importants avec les territoires voisins sur le volet formation.

Les principales **évolutions récentes** font état d'un bilan négatif par rapport à celui enregistré au régional. Elles sont, en effet, systématiquement plus défavorables (demande d'emploi, effectifs en formation initiale...) ou moins favorables (offre d'emploi, contrats de professionnalisation...) qu'en Auvergne.

Seule exception, les effectifs en formation sanitaire ou sociale se maintiennent, à un niveau relativement faible toutefois.

Les principales évolutions sur le territoire





## POPULATIONS, ACTIFS

Par comparaison avec l'année précédente, le territoire de Saint-Flour se caractérise par :

- ✓ Une **part des foyers fiscaux imposables** en progression de 0,4 point à 38,7% et un revenu fiscal moyen par foyer imposable en hausse de 0,1% (+ 36 €).

## ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Par comparaison avec l'année précédente, le territoire de Saint-Flour se caractérise par :

- ✓ Un **tissu économique moins dynamique** avec des créations d'établissements en recul de 2,6% (-8 établissements pour un total de 301 créations).
- ✓ Un **recul concentré sur l'industrie** (-19% ; -15 créations dans la production/transport d'électricité), **l'administration, santé, social** (-14% ; -6 créations dans l'enseignement) et le **commerce** au sens large (-3% ; -12 créations dans le commerce de détail) mais des créations plus nombreuses dans la construction spécialisée (+11) et la restauration (+8).

## MARCHÉ DU TRAVAIL

Par comparaison avec l'année précédente, le territoire de Saint-Flour se caractérise par :

- ✓ Une **dégradation de l'offre d'emploi quantitative** (-213 offres ; -6,7%) et **qualitative** (-11% d'offre durable, -19% d'offre qualifiée).
- ✓ Un **marché de l'emploi durable en recul significatif dans le tertiaire** (-166 offres réparties à égalité entre le commerce, l'administration, santé, social et les services divers) et dans **l'industrie** (-37 offres) mais en progression dans la construction (+53 offres).

## FORMATION INITIALE OU CONTINUE

Par comparaison avec l'année précédente, le territoire de Saint-Flour se caractérise par :

- ✓ Un **recul du nombre d'inscrits dans l'enseignement professionnel et technologique** (-5,7%), en voie scolaire comme en apprentissage (-3,3%, -24 inscrits ; -10%, -39 inscrits).
- ✓ Une diminution du nombre d'inscrits dans le **domaine de la production** (-8,3%, -71 inscrits), notamment dans l'agro-alimentaire (-19%, -9 inscrits), le bâtiment finitions (-19%, -40 inscrits), le bâtiment : construction et couverture (-12%, -13 inscrits), le travail du bois (-9%, -12 inscrits) à l'exception de la forêt, espaces naturels (+178%, +16 élèves).

- ✓ Une **diminution du nombre d'allocataires** de minima sociaux de 1,4% dans le Cantal (précarité en recul et/ou moindre prise en charge des publics ?).

- ✓ Une **réorientation des minima sociaux** au profit des actifs (+1,4% pour le RSA, l'AAH et l'ASS contre -7,9% pour l'AER, l'AV et l'ASI dans le département).

- ✓ Un **emploi stable en moyenne** (-0,4% ; 22 emplois détruits), qui s'est amélioré dans **l'industrie** (+34 emplois, +51 dans la fabrication d'autres produits alimentaires), **l'administration, santé, social** (11 emplois créés, +30 dans l'hébergement médico-social et social) et le **commerce** (+10, +34 dans la restauration) malgré le recul dans le commerce de gros (-36).

- ✓ Une **détérioration dans la construction** (-58 emplois, -38 dans la construction spécialisée) et dans les **services divers** (-38, -24 dans les activités sportives, récréatives et de loisirs).

- ✓ Une **demande d'emploi en hausse** significative (+328 DE ; +9,7%), notamment pour les seniors (+22%) et les DE de longue et de très longue durée (+12% et +25%).

- ✓ Une **amélioration de la situation** des DE bénéficiaires du RSA (-0,7%) et une amélioration relative pour les DE jeunes, peu formés, peu qualifiés ou les DE TH (hausse inférieures à la croissance moyenne).

- ✓ Une croissance des effectifs scolarisés dans les **spécialités tertiaires** (+3,2%, +8 inscrits), en particulier dans l'accueil, hôtellerie, tourisme (+40%, +19 élèves) ou les spécialités plurivalentes sanitaires et sociales (+14%, +7 élèves), à l'inverse de la comptabilité, gestion (-16%, -17 inscrits).

- ✓ Des **entrées en contrat de professionnalisation** en hausse de 7%, croissance observée dans l'industrie (+300%, +6 contrats) ou le commerce au sens large (+30%) mais un recul dans la construction (-6 contrats, -86%).

- ✓ Une stagnation des **inscrits dans les écoles sanitaires et sociales**, sur la formation d'aide-soignant.

# SYNTHÈSE EMPLOI-FORMATION

## DÉFINITIONS

**Indice de vieillissement** : rapport entre la part des plus âgés et celle des plus jeunes (pour la population totale : 60 ans et plus et moins de 20 ans, pour les demandeurs d'emploi : 50 ans et plus et moins de 25 ans). Si l'indice dépasse 100, il indique un niveau de vieillissement important, la part des personnes âgées dépassant celle des jeunes.

**Potentiel de départs à la retraite** : calculé à partir de la part des actifs de 50 ans et plus dans la population active occupée. Il indique le poids des départs à la retraite à horizon 10 ans par territoire.

**Taux de migration nette** : évalué en rapportant le solde migratoire (différence entre les entrées et les sorties sur le territoire) à la population moyenne du territoire sur la période. Cette dernière se calcule comme le nombre de résidents stables sur la période plus la moitié des entrées et des sorties.

**Taux d'activité** : rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante (calculée ici pour les tranches d'âge 15-64 ans).

**Indice de qualification** : rapport entre le nombre d'actifs possédant au moins un diplôme universitaire de 1<sup>er</sup> cycle et les actifs sans qualification (inférieure au CAP ou au BEP). Plus l'indice est élevé et supérieur à 100, plus le rapport est favorable aux personnes qualifiées. Plus il est faible, plus le poids des personnes sans qualification est important.

**Sphère présentielle** : regroupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.

**Domaine public** : regroupe les emplois de la fonction publique.

**Part de l'emploi dans les secteurs fragiles** : sont considérés comme « fragiles » les trois secteurs importants (plus de 1% de l'emploi salarié) dont l'évolution nationale des effectifs a été la plus faible sur les cinq dernières années. Ces 3 secteurs sont la fabrication d'autres produits industriels, la fabrication de matériels de transport et la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines.

**Indice de concentration** : part de l'emploi dans les entreprises de 200 salariés et +.

**Taux de rotation de la demande d'emploi** : somme des demandes d'emploi enregistrées pour l'année n et des demandes d'emploi sorties pour l'année n, rapportée au stock des DEFM au 31/12 de l'année n-1 divisé par 2.

**Part des DE non qualifiés** : part des demandeurs d'emploi ayant déclaré une qualification de manoeuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié.

**Part des offres durables** : rapport entre les offres de catégorie A c'est-à-dire les CDD de plus de 6 mois ou les CDI et l'offre d'emploi enregistrée.

**Part des offres non qualifiées** : rapport entre les offres portant sur les qualifications de manoeuvre, ouvrier spécialisé ou employé non qualifié et l'offre d'emploi enregistrée.

**Taux de tension** : nombre d'offres d'emploi de catégorie A collectées dans l'année rapporté au nombre de demandes d'emploi de catégories A, B ou C enregistrées sur la même période.

**Taux d'attractivité** : rapport entre le nombre de candidats (1<sup>ers</sup> vœux) et la capacité d'accueil d'une section de formation.

Un taux inférieur à 100 signifie qu'il y a moins de demandes en vœu 1 que de places, et par conséquent une attractivité réduite. A l'inverse, une section présentant un taux supérieur à 100 est dite attractive.

**Taux de recours à l'alternance** : rapport entre le nombre d'entrées en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) et le nombre de salariés d'un territoire ou d'un secteur.

**Cartes des mobilités sur le territoire** : hormis le cas des actifs occupés (source INSEE - EAR), toutes les mobilités géographiques ne sont pas représentées pour des raisons de disponibilités des données au CARIF OREF. Ainsi, les cartes au lieu de résidence n'intègrent que les flux entre territoires auvergnats alors que sur les cartes au lieu de formation figurent les flux en provenance d'autres régions. Lorsque la mobilité se fait en direction d'un territoire situé en Auvergne mais non connu précisément, le flux n'est pas représentable sur la carte. L'information est néanmoins intégrée dans les tableaux de données.

## SOURCES

**Population totale** : sources INSEE, RP 1999 et EAR

**Population active** : source INSEE EAR

**Minima sociaux** : source DREES

**Stock et créations d'établissements** : source INSEE SIRENE

**Stock et défaillances d'entreprises** : sources INSEE SIRENE et BODACC

**Emploi salarié** : sources Pôle Emploi-UNISTATIS, INSEE CLAP

**Demande d'emploi** : sources DIRECCTE-NOSTRA, DEFM, DEE et DES

**Offre d'emploi** : source DIRECCTE-NOSTRA, OEE

**Effectifs en voie scolaire ou en apprentissage** : sources Conseil Régional,

DRAAF, Rectorat, effectifs inscrits en formation professionnelle ou technologique,

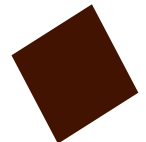
**Attractivité des formations** : source SAIO, Etablissements Publics

**Effectifs en formation sanitaire et sociale** : source DREES, Enquêtes écoles de formations aux professions de santé et sociales

**Effectifs en FPC** : sources AFPA, ASP, Conseil Régional, DIRECCTE, Pôle Emploi

**Contrats en alternance** : source DARES-DIRECCTE

NB : toutes les sources font l'objet d'un retraitement par le CARIF-OREF Auvergne. Le champ détaillé des sources est précisé dans le "Portrait Emploi-Formation".



**Contact : CARIF OREF Auvergne**  
16b rue Fontgèze - 63 000 Clermont-Ferrand  
Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

**Portail : <http://www.formationauvergne.com/>**  
**Mail : [oref@cariforef-auvergne.org](mailto:oref@cariforef-auvergne.org)**

